Le Bouche à Aureil

Bulletin Municipal N°10
Hiver 2019

Infos pratiques 2
Infos municipales 4
Vie de la commune 8
Vie des associations 17
Etat civil 23
Deci delà 22-24

Tél. : 05 55 00 28 11 Email : accueil@mairie-aureil.fr www.mairie-aureil.fr

INFOS pratiques

Mairie d'Aureil :

Le Bourg - 87220 AUREIL
Tél : 05 55 00 28 11 - Fax : 05 55 00 23 57
Mail : accueil@mairie-aureil.fr
www.mairie-aureil.fr
Heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

Assistantes maternelles agréées :

Mme BLANCHET Annick - Virolles 18, Allée du Tilleul à Aureil 05 55 48 39 05
Mme VILIN Florence - 3, résidence les Noyers à Aureil 05 55 48 39 38
Mme SARRE Dominique - Virolles 86, rue du Lavoir à Aureil 05 55 48 38 69
Mme ROUGERIE Marie-Claude - Rue du Puy Piaulaud 87590 à Saint-Just-le-Martel 05 55 56 31 40

La micro-crèche :

A Petits Pas ..... Aurélia PREVEL 05 55 58 91 60

Les associations :

Association de Chasse Communale Agréée	Hélène DAVID-BRUNET	06 19 38 75 93
FNATH association des accidentés de la vie	Gaston CHATARD	05 55 00 28 66
Union Sportive Aureil Eyjeaux (football)	Mélanie DESSAGE	06 15 95 18 57
Aureil Tennis Club	Claire BONNET	06 87 64 69 40
Courses et Randonnées	Christian DESBORDES	05 55 00 21 65
La Puce à l'Aureil	Thierry DELMAS	05 55 30 34 32
L'Or du Temps	Jean-François CITHAREL	05 55 00 22 60
Les Amis de la Saint Hubert	Jean-Charles LOUIS	06 14 41 33 93
Parents d'élèves	Mélanie GARREAU	06 14 16 38 79
Zum'Fit	Carole BLEUSE	06 19 10 19 41
Comité des Ostensions	Blanche CHATARD	05 55 48 30 26
Canicool	Nicolas OLIO	06 49 30 38 73

Assistante sociale :

Caroline MERCIER - 4 bis Avenue Locarno - 87000 Limoges - 05 55 45 13 30

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable :

Accueil de la clientèle : **S.I.A.E.P des Allois** - Mairie - 87400 LA GENEYTOUSE 05 55 09 70 12
Renseignements techniques : **Ets MIANE et VINATIER** - 19100 BRIVE - Dépannage 24h/24 ..... 05 55 86 08 61

Destruction des nuisibles :

Lucien DAVID - 06 82 31 59 53 • **Hélène DAVID** - 06 19 38 75 93 • **Laurent BIDAUD** - 06 07 11 49 17

Accueil des pèlerins Saint Jacques de Compostelle :

Mme NÉRON de SURGY Marie - 33 Rue des Ecoles, Aureil - 05 55 09 03 77 - 06 07 37 79 03

Collecte des déchets :

ORDURES MENAGERES BACS VERTS : Vendredi Matin

DECHETS RECYCLABLES BACS BLEUS : Mercredi après-midi semaine paire

ENCOMBRANTS : 12 Mars et 10 Septembre (s'inscrire en mairie 10 jours avant)

DECHETERIE LA PLUS PROCHE : EYJEAUX - Poulenat - Les Comudes - 87220 Eyjeaux - 05 55 30 42 55
Horaires d'ouverture : Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Une carte d'accès est obligatoire. Elle sera délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Permanences téléphoniques des week-ends Maire et adjoints :

Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés sont organisées selon le rythme suivant :

Week-end 1 : Bernard THALAMY, Maire	**Week-end 2 :** Christian BLANCHET, 1er Adjoint
Week-end 3 : Bruno DEBONNAIRE, 3e Adjoint	**Week-end 4 :** Serge MOURET, 2e Adjoint

Le numéro d'appel d'urgence de la Mairie durant le week-end est le 06 75 81 20 56

Bulletin municipal d'Aureil N°10
Dépôt légal mars 2019
Réalisation : Bernard Thalamy, Bruno Debonnaire
Mise en page et impression :
Imprimerie Atelier Graphique
Limoges - 05 55 50 68 22
Imprimé à 520 ex
IMPRIM VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Chères Aurétoises et chers Aurétois,

La parution de ce Bulletin au cœur de l'hiver tombe à propos pour aborder le sujet **du déneigement**. En pratique, la commune, avec la polyvalence rendue possible grâce à l'acquisition du nouveau tracteur, assure le déneigement (salage et/ou raclage) des chaussées, dans le Bourg et dans le village aux rues étroites, de Bost Las Mangeas. Le personnel et les élus assurent le salage des installations communales (garderie, école, crèche). Ce sont les services de la Communauté Urbaine, à travers notre convention hivernage, qui assurent le déneigement des autres secteurs. La priorisation mise en place consiste, dans un premier temps, à faire une passe pour les circuits de ramassage scolaire, Virolles, Bambournet, le lotissement du Bonheur et le Lotissement des Crouzettes. Si la couche de neige le nécessite, en deuxième intention, le reste du réseau sera traité dans un deuxième temps. Enfin, des bacs à sel ont été mis à disposition, aux endroits jugés les plus critiques, **pour vous permettre** un salage d'urgence. Ces mesures ne sont certes pas parfaites, mais ainsi, sauf chutes exceptionnellement abondantes, nous pouvons répondre au besoin de vous déplacer, sans investir de façon démesurée dans l'achat d'équipements coûteux. En effet, la logistique certes importante, n'a été à mettre en place que 4 à 5 journées par an depuis 2 hivers et aucune lors des 3 premiers hivers de notre mandat. Nous avons là une illustration de ce qui fait l'intérêt d'appartenir à la Communauté Urbaine : nous faisons plus, mieux et dans une gestion économe des deniers publics.

Je souhaite, enfin, dans un second temps aborder un point qui fait l'actualité : je veux parler des tensions sociales liées aux manifestations des gilets jaunes. Aujourd'hui, le balancier de la répartition, me semble en effet, être allé trop loin dans le cadre du partage équitable des richesses, de la reconnaissance du travail.

Mais c'est aussi le résultat d'une dérégulation économique menée depuis plus de 30 ans qui s'est accélérée.

Cela nous a conduits à une situation inédite avec les manifestations des Gilets Jaunes. Cela nous bouscule. Cela doit nous bousculer, nous interpeller.

Nées d'une revendication sur les taxes des carburants, couplées avec une réponse bien trop tardive de l'exécutif, aujourd'hui les revendications sont extrêmement variées avec parfois un relent populiste. L'escalade de la violence lors des manifestations, tant de la part et envers les forces de l'ordre qu'à l'égard et venant des manifestants ne peut perdurer et ne saurait être une réponse en démocratie.

Pour autant, la stratégie de l'exécutif avec l'ouverture en mairie de cahiers de doléances puis le lancement du Grand débat national, me laissent interrogatif.

Interrogatif sur **l'appui demandé aujourd'hui aux Maires :** après divers épisodes qui m'ont fait réagir, notamment la posture présidentielle vis-à-vis des Maires, la mise en cause de la gestion communale sur le compte Facebook de la Député de notre circonscription et l'épisode « Balance ton Maire ».

Interrogatif sur **le contenu** : parler de justice fiscale oui, parler du ras le bol fiscal, non : si nous voulons des services publics efficaces, il faut prélever l'impôt mais de façon plus égalitaire.

Interrogatif sur **le fond** : certains thèmes sont absents du cadrage : quid du travail et de sa rémunération par exemple, pourtant au cœur des revendications. Autre thème absent, la fiscalité et la très coûteuse politique du gouvernement en faveur des plus aisés et des grandes entreprises comme le doublement temporaire du CICE par exemple. Enfin, certaines questions sont biaisées : elles ne visent qu'à conforter l'idée et les conditions dans lesquelles il faudrait réduire les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques sans ouvrir un vrai débat de fond.

Interrogatif sur **la méthode** : Que fait-on des remontées, comment et qui tranche ? Le cap reste inchangé, nous dit-on.

Se pose enfin clairement le rôle du Maire et de sa légitimité dans ce débat, sur des sujets où les Maires n'ont pas la main et ne pourront pas intervenir dans les réponses.

Donc, à ce jour et en l'état, je n'adhère pas à cette démarche. Je ne serai donc pas à l'initiative de l'organisation de réunions. Toutefois, j'en permettrai la tenue si la demande devait m'être faite.

Mais je suis par ailleurs inquiet car nous vivons une crise majeure de la démocratie occidentale représentative. Aujourd'hui, la question de la légitimité est posée. Qui est en capacité de dégager un consensus : le Président de la République, les Parlementaires, les Maires, les réseaux sociaux, voire les sondages… Il n'existe plus de dépositaire évident de la légitimité démocratique.

Cette fragmentation de la société fait que tout compromis devient impossible. Ce grand écart, cette incapacité à se parler, à s'entendre peut sceller la fin de la démocratie. La tentation du choix de l'homme fort et de l'autoritarisme devient alors aux yeux de beaucoup préférable car plus efficace. A mon sens c'est le défi majeur que nous devons relever, avec la montée des populismes en Europe et ailleurs.

Enfin, l'année qui arrive reste forte de nombreux enjeux. S'il est un sujet, peu présent dans le débat, qui doit individuellement et collectivement retenir notre attention, c'est celui du réchauffement climatique qui devrait concentrer toutes nos énergies : individuelles, collectives, politiques et économiques.

Même si le contexte reste difficile, le Conseil Municipal demeure à votre écoute. Je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, une bonne et belle année 2019.

Bonne lecture.

Bernard Thalamy
Maire d'AUREIL,
Secrétaire de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Le cimetière

Le développement de la pratique de la crémation a rendu nécessaire une extension du jardin du souvenir. C'est chose faite depuis la fin de l'année. Cinq nouvelles cavurnes ont été installées portant la capacité du site à treize.

Enfin, la procédure de reprise de concession est close depuis les fêtes de La Toussaint 2018. A l'issue des trois années de recherche et signalement qui portaient sur 32 tombes, 12 familles se sont manifestées. La procédure va donc pouvoir démarrer et permettre la reprise d'environ 20 concessions. Cela évitera ainsi que la commune ne soit contrainte à procéder à l'extension du cimetière.

Circulation routière

Divers signalements et alertes ont été formulés par des habitants des villages des Séchères et de Balan concernant la vitesse inappropriée de certains véhicules dans la traversée de ces 2 zones. Considérant qu'il s'agit essentiellement d'habitants d'Aureil, une réunion publique s'est tenue le 13 décembre dernier. Elle a rassemblé une cinquantaine de participants, dans la salle polyvalente.

Afin d'apporter des éléments concrets, deux points de mesure des vitesses ont préalablement été réalisés au cœur du village des Séchères, aux numéros 130 et 151 de la route des Carrières

Les rapports d'analyse des vitesses montrent que plus de 200 véhicules/jour empruntent la route des Carrières dans chaque

sens. Les vitesses moyennes mesurées au niveau du numéro 130 de la route des Carrières, sont de 34 km/h en direction du Puy d'Aureil et 41 km/h dans le sens descendant vers Balan. Pour les voitures les plus rapides il a été enregistré des vitesses maximales de 78 km/h en direction de Balan et 94 km/h en direction du Puy d'Aureil.

En ce qui concerne le second point de mesure situé au niveau du numéro 151 route des Carrières, ce sont 140 véhicules/jour qui circulent. Les vitesses moyennes sont de 38 km/h en allant vers Balan et de 42 km/h en se dirigeant vers le Puy d'Aureil. La vitesse maximale enregistrée à ce point est de à 95 km/h, en direction de Balan mais aussi en direction du Puy d'Aureil.

Les mesures et rapports d'analyse détaillés sont disponibles à la consultation sur le site de la mairie.

Au terme de la réunion publique, après des échanges riches, il a été décidé de mettre en place, au cours du premier trimestre 2019, les aménagements suivants :

- Limiter la vitesse dans la traversée de Balan, à 50 km/h,
- Limiter la vitesse dans la traversée des Séchères à 30 km/h.

Dans un premier temps, des radars pédagogiques seront installés. Sans baisse significative de la vitesse, des contrôles de gendarmerie pourront ensuite être diligentés.

Enfin, une étude de faisabilité sera effectuée afin de mettre en place une circulation piétonne dans Les Séchères sur la partie gauche montante. L'arrêt de bus sera quant à lui déplacé.

Elections européennes
Inscriptions sur les listes européennes

Les ELECTIONS EUROPEENNES se tiendront le dimanche 26 MAI 2019.

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune ou pas encore inscrites sur une liste électorale doivent se présenter à l'accueil de la mairie afin d'effectuer le changement d'adresse ou leur inscription.

Passage en Communauté Urbaine

La volonté commune de mutualiser les ressources et les compétences des 20 communes qui constituent notre intercommunalité vient de franchir un nouveau pas.

En effet, depuis le 1er janvier 2019, après trois années de discutions, une nouvelle étape importante vient d'être franchie. Nous faisons dorénavant partie de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole. Nous continuons donc à mutualiser d'autres ressources et compétences au service des 210 000 habitants qui composent notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Cela doit permettre de rendre encore un meilleur service aux habitants, de peser sur de nouveaux grands projets. C'est aussi un signal fort qui place notre Communauté parmi les 13 Communautés Urbaines de France, comme la seconde de la région Nouvelle Aquitaine, et sur la carte de France, comme un pôle urbain innovant où la qualité de vie Limousine doit contribuer à notre attractivité.

Les compétences transférées (distribution de l'eau, habitat, réseaux de chaleur, abattoir, parc en ouvrage ….) seront désormais portés par la Communauté Urbaine. De plus, les moyens financiers supplémentaires qui accompagnent ce changement permettront un soutien accru à l'Université, l'Aéroport et en direction des entreprises. Ces changements seront transparents pour l'usager et se feront sans charge supplémentaire pour les habitants.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 26 janvier 2017 et du 20 mars 2017, le Conseil Municipal d'Aureil a voté 4 modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et une révision à modalité simplifiée dite « allégée ». Toutes ont été approuvées par le Commissaire Enquêteur.

Elles ont ensuite été votées en Conseil Communautaire et transmises en Préfecture le 28 décembre 2018. Aucun recours n'ayant été déposé dans les délais prévus auprès du Tribunal Administratif, la commune d'Aureil va donc pouvoir engager les divers projets en lien avec ces modifications.

De plus, la révision générale du PLU va pouvoir débuter. Son objectif premier sera de trouver un équilibre entre le développement de la commune et la préservation de notre cadre de vie. Il s'agira donc de faire évoluer notre document d'urbanisme afin de lutter contre l'étalement urbain, de rechercher un aménagement économe de l'espace et des ressources, ainsi que de restaurer et de préserver la biodiversité et les continuités écologiques. La durée estimée de la démarche est de 24 à 36 mois.

Fin d'aménagement du bourg

2019 verra la fin des travaux d'aménagement du Bourg. Ceux-ci consisteront en :

- ***La fin de plantation de diverses variétés d'arbustes et arbres,***
- ***L'achat de mobilier urbain pour compléter l'existant,***
- ***Le marquage au sol des places des stationnements du côté du Pigeonnier,***
- ***La réalisation de cinq places de stationnement supplémentaires le long de la route, face à la crèche.***

Par ailleurs, une étude sera menée pour assurer l'éclairage du parking de la place de l'Eglise et du terrain de boules.

INFOS municipales

L'église d'Aureil

Les travaux de réfection de la toiture de l'église vont bon train et devraient être terminés à la mi-mars. L'appel d'offre a permis de retenir l'entreprise BLANCHON, basée à Limoges pour réaliser cette opération.

Le cabinet Architectes Associés nous a accompagnés tout au long des travaux. Ceux-ci ont consisté en un remplacement complet des voliges et chevrons. La couverture a été entièrement reprise en ardoises. Ce chantier a par ailleurs nécessité la pause d'échafaudages imposants, tant sur le côté nord, que sur le côté sud. Des remerciements spécifiques à la famille SYLVESTRE qui a facilité la pose de l'échafaudage sur le versant sud et a favorisé les accès à l'église.

Enfin, une mention spéciale pour la quarantaine de donateurs qui ont permis le recueil, à ce jour, de plus de 10.000,00€ de dons, via la Fondation du Patrimoine.

Le Conseil Municipal tient par ailleurs, à souligner, l'engagement de quatre associations de la commune, qui ont, par l'organisation de diverses manifestations, contribué par le versement de dons, à la réussite de cette opération.

Merci donc à Courses et Randos, La Puce à l'Aureil, Les Amis de la Saint Hubert et l'Or du Temps.

SIAP des Allois

En juin 2017 le syndicat des Allois a choisi l'offre de Miane et Vinatier par contrat d'affermage compte tenu :

• des impératifs de continuité du service public.

• du respect des prescriptions minimales de la délégation de service public éditées dans les documents de consultation.

• de l'avantage économique global offert par le projet de contrat abouti au sortir des négociations.

Ce choix est approuvé à l'unanimité.

La délégation de service public de l'eau potable est confiée par contrat d'affermage à la société Miane et Vinatier pour une durée de 9 ans et demi pour un montant annuel de 199981,00 euros.

Zoom sur le personnel administratif

Devant l'accroissement des tâches liées à la gestion administrative des affaires communales, le Conseil municipal a décidé lors de son Conseil du 10/10/2018 de porter le nombre de postes administratifs de un et demi à deux équivalents temps pleins.

A l'occasion du départ d'Anne Serve qui travaillait à mi-temps, **Johanna GARDELLE** a donc rejoint **Nicole MARCHISSEAU** sur un poste à temps complet.

Depuis novembre 2018, elles vous reçoivent donc alternativement soit au téléphone soit en Mairie lors de vos diverses demandes.

Vœux du conseil municipal

Le 19 janvier dernier, le Maire, le Conseil Municipal des Enfants ainsi que le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux nombreux habitants présents comme chaque année à cette occasion.

Après les vœux du Conseil des Enfants, le Maire a présenté une rétrospective de l'actualité 2018 et détaillé les projets pour 2019.

La manifestation s'est terminée autour d'un buffet dans la salle polyvalente, durant lequel discussions et échanges de vœux se sont poursuivis.

Les chemins communaux :

La commune d'Aureil a entrepris, en partenariat avec l'Association l'Or du temps, la Communauté Urbaine et le Département de la Haute-Vienne, un travail d'inventaire des Chemins Ruraux et Communaux. Une fois l'identification et le repérage sur le terrain terminés, leur remise en état sera effectuée, si nécessaire.

D'autre part, les circuits de randonnées de la commune ont été repris sur une application internet. Dans ce cadre, le circuit de la pierre de Muret, a servi d'expérimentation à la Communauté Urbaine.

Ainsi, sur téléphone portable ou tablette, il sera possible pour les parcours inscrits, soit de préparer en amont sa promenade, soit de se repérer en cours de randonnée, si nécessaire. Des informations concernant les éléments végétaux, architecturaux et historiques permettent d'enrichir le circuit choisi.

Enfin, les démarches pour inscrire nos chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) sont en cours. Cette inscription permettra une meilleure lisibilité touristique et facilitera le balisage.

Mobilisez-vous pour lutter contre les frelons asiatiques :

Vous avez sûrement dû tous le constater chez vous ou en vous promenant dans la campagne aurétoise, les nids de frelons asiatiques n'ont jamais été si nombreux. Prédateur de l'abeille et danger de mort pour l'homme, le frelon asiatique doit être considéré comme une menace pour tous.

Tous le monde doit se mobiliser et dès les premiers beaux jours. Pour cela, chacun peut construire facilement son piège à frelon avec une bouteille en plastique (voir exemple ci-contre).

Mettre le piège dès maintenant dans son jardin. Les jeunes reines, fondatrices des nids de la saison prochaine, sont actuellement en hivernage dans la terre et dès qu'elles mettront le nez dehors, elles ne manqueront pas de se régaler de ce cocktail détonnant, jusqu'à en mourir.

Pour votre sécurité si un nid de frelon est situé sur votre propriété privée, n'hésitez pas à contacter une entreprise spécialisée dans la destruction des ces nids.

Le matériel de restauration a été partiellement renouvelé :

Depuis 1991, le lave-vaisselle a œuvré journellement et malgré un entretien journalier irréprochable par le personnel de restauration, les pannes se sont multipliées depuis ces 2 dernières années.

Les pannes se répétant, le risque de la non disponibilité des pièces de rechanges par le fournisseur devenait problématique du fait de la vétusté du matériel.

Dés le début de l'année 2018, 3 entreprises ont fait une proposition pour le remplacement du matériel.

C'est la société SODIBEL qui a fait la meilleure offre sur le plan financier mais également sur la qualité du matériel proposé de marque SAMMIC X120 (elle etait le fournisseur du matériel précédent).

La commune poursuit le renouvellement du matériel d'entretien de l'espace :

En 2011, la collectivité avait acquis un tracteur de marque KIOTI EX40 équipé d'un chargeur de trop grosse capacité pour le gabarit du tracteur.

Une panne importante est survenue au cours de l'année. Son utilisation pour l'entretien du stade était appropriée mais l'utilisation avec le chargeur n'était pas d'une totale sécurité pour l'agent de la commune.

Fort de ce constat, une étude a été engagée en 2018 et compte tenu que l'entretien des espaces verts ne se limite pas au stade mais avec l'aménagement des lotissements, la surface d'entretien s'est accrue. Quatre entreprises ont été contactées et 3 ont fait une offre de reprise du tracteur KIOTI et la proposition d'un matériel d'une soixantaine de chevaux équipé de pneus spécifiques et d'un chargeur approprié.

C'est la société LIMAGRI MOREAU qui a fait la meilleure offre sur le plan financier notamment sur l'offre de reprise mais également sur la qualité du matériel proposé.

Depuis septembre dernier, c'est un tracteur de marque KUBOTA M6060 équipé d'un chargeur de marque MAILLEUX MX104 avec un godet Multifonction.

Instance de coordination gérontologique Auzette-Valoine

L'Instance de Coordination Gérontologique Auzette-Valoine est une association loi 1901. Cette association, dont le siège est basé à la Mairie d'Aureil, participe depuis plus de 30 ans au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées des communes d'Aureil, Feytiat, Panazol et Saint-Just-le-Martel. Le Conseil d'Administration, présidé par le Maire d'Aureil, est composé d'élus représentant les quatre communes.

L'activité principale de l'Instance est le service de portage de repas à domicile sur les communes adhérentes. Un gestionnaire est chargé de la gestion courante du service. Chaque semaine, 3 employés portent, du lundi au vendredi, au domicile des personnes inscrites, plus de 100 repas par jour (plus de 24 000 par an).

Les repas, préparés par l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées) de Feytiat, sont composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un fromage, d'un dessert et de pain. En cas de régime médical particulier, les menus sont adaptés. Les repas sont livrés chauds grâce à des plateaux isothermes, équipés de plaques chauffantes, qui maintiennent la chaleur du plat.

Assurer un lien social fait aussi partie du travail des trois employées. Au moment de la livraison, elles prennent un moment pour discuter et s'assurer que la personne âgée, souvent seule, ne rencontre pas de difficultés particulières. En cas de problème, la famille ou les services d'urgence sont alertés.

Le prix d'un plateau repas est de 8,44 €. En fonction des ressources du bénéficiaire, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne peut étudier la demande et prendre en charge une partie du montant.

Renseignements et coordonnées :
Instance de Coordination Gérontologique Auzette-Valoine
49 rue des Écoles - Mairie d'Aureil - 87220 AUREIL
Du lundi au vendredi, de 9h à 13h
Tél. : 09 71 50 36 94 - Port. : 06 41 68 30 92
icg.auzettevaloine@gmail.com
Mairie d'Aureil - Tél. : 05 55 00 28 11 / Fax : 05 55 00 23 57

Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre célébrait cette année le centenaire de la fin de la Grande Guerre. La municipalité se devait de marquer l'évènement et de donner à la cérémonie de 2018 une dimension particulière, par l'organisation d'une exposition consacrée aux Poilus de notre commune.

Ainsi, pendant un an, un travail mémoriel a été réalisé par un Comité d'organisation composé d'habitants et d'élus, avec le renfort du Conseil des Enfants, et d'un journaliste. Le travail mené dans ce cadre a permis de recueillir de nombreux témoignages, photos, documents, objets en lien avec cette période de notre histoire. Les recherches ont permis de mettre en évidence, un poilu d'Aureil, qui n'apparaissait pas sur le monument aux morts. Cet oubli est aujourd'hui réparé.

Le jour de la cérémonie, en présence d'environ 120 personnes et au son du clairon, la commune a rendu hommage devant sa famille, au poilu oublié, Léonard LIZONNEAU.

Un merci au Conseil des enfants pour leur active participation par la lecture du discours et du poème d'Arthur Rimbaud Le dormeur du Val.

Un merci particulier aux familles d'Aureil qui ont bien voulu nous confier des objets ainsi qu'au musée de Guéret et au musée de la Résistance de Limoges.

Du côté des jeunes

Activités à l'école

LES CE1/CE2 AU MOULIN DU GOT

Le 30 novembre, les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés au Moulin du Got dans le cadre d'un projet de réalisation d'un théâtre d'ombres. Chaque enfant a pu imprimer une carte et fabriquer une feuille de papier. Ils ont découvert le fonctionnement du moulin et également visité une exposition sur le thème des contes.

LES CM1/CM2 FONT DE L'ACROSPORT

Voltigeurs, pareurs, porteurs…

Les élèves essaient chacun des rôles et doivent respecter les règles de sécurité. Ils essaient des figures de plus en plus complexes qui demandent attention et tonicité.

CHACUN SA GUIRLANDE !

Comme chaque année au moment de Noël, les enfants de l'école maternelle ont adoré décorer le sapin en attendant la venue du Père Noël qui comme toujours a créé beaucoup d'émotions…

DÉCOUVERTE DE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Au mois de décembre, la classe de CP/CE1 a pu découvrir et essayer différents instruments de musique lors de la venue d'une intervenante musique Mme Julie Razet dans le cadre du projet Contes et expressions croisées (projet commun avec la classe de CE1/CE2).

D'autres séances sont prévues dans l'année avec pour finalité la sonorisation d'un conte, le petit poisson d'or.

Du côté des jeunes

Fermeture de classe

Par une lettre du 15 fevrier 2019, l'académie de Limoges, a informé notre commune de la fermeture d'une classe. Ce retrait de poste s'est fait après information de l'Inspectrice de circonscription.

L'incompréhension demeure concernant cette décision, car si aujourd'hui l'école compte 98 élèves, ils sont 105 inscrits pour la rentrée 2019 -2020.

En effet, si 11 élèves partent en 6e, nous avons 18 arrivées à ce jour.

Il est également important de souligner que la 5e classe s'est ouverte il y a seulement 2 ans, générant environ 30000€ de dépenses de travaux et acquisition de matériel pour la commune. Malgré la mobilisation des parents d'élèves, la signature d'une pétition par 412 personnes, et le soutien du conseil municipal, l'académie n'a pas remis en cause sa position. Cette décision va engendrer une forte augmentation du nombre d'élèves par classe. En effet en 2018-2019, nous comptions 107 enfants pour 5 classes soit 21 élèves par classe, contre une projection de 105 enfants pour 4 classes en 2019-2020 soit plus de 26 élèves par classe.

Nous ne pouvons que déplorer cette gestion purement comptable des postes d'enseignants.

ALSH

La fréquentation en 2018 :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement peut accueillir jusqu'à 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans durant les vacances scolaires et 28 enfants de moins de 6 ans et 52 enfants de plus de 6 ans en périscolaire.

Les effectifs par période :

ALSH 2018						
Mois	3/5 ans	6/12 ans	13/17 ans	Total	Nombre de jours	Moyennepar jour
Vac Hiver	50	92	0	142	10	14.2
Vac Printemps	55	93	4	152	10	15.2
été	189	230	3	422	20	21.1
Toussaint	79	106	0	185	9	20.55
Noël	12	15	0	39	3	13
Total	385	536	7	940	52	18,07

Période périscolaire 2018					
Période	3/6 ans	7/12 ans	Total	Nombre de jours	Moyenne par jour
TAP	2781	5371	8152	139	58.65
Matin	1419	3968	5387	175	30.78
Soir	1936	3877	5813	139	41.82
Mercredi	191	406	597	36	16.58
Total	6327	13622	19949	489	40.79

Périscolaire soir					
Année	3/6 ans	7/12 ans	Total	Nombre de jours	Moyenne par jour
2014	988	2286	3274	144	22,73
2015	1306	2376	3682	141	26.11
2016	1781	3014	4795	139	34,49
2017	2012	3241	5253	143	36,73
2018	1936	3877	5813	139	41.82

Sur la période 2014/2018, nous avons accueilli 149 enfants différents et touché 102 familles. L'ALSH couvre un large territoire :

Ville	Enfants	Familles
Aureil	115 (77.18%)	78 (76.47%)
Eyjeaux	7 (4.7%)	3 (2.94%)
Feytiat	2 (1.34%)	1 (0.98%)
La Geneytouse	9 (6.04%)	6 (5.88%)
Royères	3 (2.01%)	2 (1.96%)
Saint-Paul	3 (2.01%)	2 (1.96%)
Saint-Priest-Taurion	1 (0.67%)	1 (0.98%)
Saint-Just-Le-Martel	3 (2.01%)	3 (2.94%)
Saint Léonard de Noblat	3 (2.01%)	3 (2.94%)
Linard	1 (0.67%)	1 (0.98%)
Saint Bonnet Briance	1 (0.67%)	1 (0.98%)
Le Vigen	1 (0.67%)	1 (0.98%)
Total	149 (100%)	102 (100%)

Du côté des jeunes

L'année 2018 fut riche en activité, autant au périscolaire qu'en extrascolaire.

Au périscolaire ce n'est pas moins de 118 enfants différents qui ont participé aux activités (cirque, danse, espagnol...) et aux temps libres.

Le mercredi 45 enfants ont partagé des temps conviviaux.

l'été 53 enfants ont profité des jeux d'eau (ventre y glisse, bataille d'eau...) et activités estivales comme la nuit au centre et les rencontres inter-centre.

pour les petites vacances, 62 enfants sont venus s'amuser en notre compagnie.

Conseil Municipal des Enfants et des jeunes

Composé de 14 enfants et jeunes âgés de 7 à 13 ans, scolarisés du CP à la 5e, il a été renouvelé en partie cette année.

Ce Conseil dynamique et curieux participe à la vie de la commune. Au-delà de l'apprentissage de la démocratie, c'est aussi pour eux l'occasion de mettre en avant certains sujets qui les concernent dans leur vie de tous les jours, mais leurs propositions vont bien souvent au-delà et abordent aussi la vie de la commune.

Merci à Camélia, Mélina, Clémence, Lucas, Gabriel, Iban, Théo, Liam, Ariel ainsi que Ellyn, Nohan, Tiphaine, Aubin et Ninon qui viennent de rejoindre cette année le Groupe.

Ainsi cette année, leur action a porté sur :

- ***La Cantine avec :***
  - Les menus locaux,
  - Le menu vert,
  - La visite de la Ferme de Chantecaille,
- ***L'exposition des Poilus d'Aureil qui nous a occupés une bonne partie de l'année,***
- ***Notre participation aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre,***
- ***L'organisation d'une chasse aux œufs pour les enfants de l'Ecole,***
- ***La plantation d'arbres et d'arbustes et l'inauguration du bourg,***
- ***La pose d'un panneau de Basket-Foot dans la cour de l'Ecole.***

Pour 2019, ils ont prévu de travailler sur :

- ***Continuer à travailler sur les menus de la Cantine,***
- ***Installer des ruches communales,***
- ***Participer au projet d'installation d'un City-Park,***
- ***Travailler sur la circulation des véhicules dans le bourg,***
- ***Elaborer le projet « La Forêt des Enfants » : à chaque naissance d'un enfant dans une famille habitant Aureil, la plantation d'un arbre sur un terrain communal sera proposée,***
- ***Organiser une nouvelle chasse aux œufs,***
- ***Echanger avec d'autres conseils d'enfants et de jeunes.***

Le projet d'aménagement routier de l'Est de l'agglomération de Limoges

Un enjeu d'avenir pour le développement de Feytiat
Une nécessité pour l'est du département

Depuis plus de vingt ans, le Conseil départemental a réservé un fuseau - bande foncière - pour la réalisation d'un contournement de Feytiat afin que le trafic de la route d'Eymoutiers emprunte un itinéraire adapté pour les 17.000 véhicules en moyenne à ce jour qui traversent notre commune quotidiennement. En comparaison : 13.000 véhicules / jour sur la route nationale 147 Limoges - Bellac !

La situation continue de s'aggraver, et vous êtes nombreux à demander pourquoi ce projet n'est toujours pas réalisé ! A chaque fois des associations se sont mobilisées contre ces projets.

Notre agglomération grossit, notre ville également mais les infrastructures routières sont toujours les mêmes !

Maintenant, comme c'était à prévoir, nous ne sommes plus dans l'anticipation mais dans l'urgence !

C'est la dernière opportunité pour sortir de cette situation car ensuite les terrains seront libérés.

À la suite d'une mobilisation de nombreux élus, initiée voilà plusieurs années, le Conseil départemental propose aujourd'hui de réaliser ce projet dont le financement est assuré.

Lors d'une réunion avec les maires des communes de l'Est du département, ces derniers ont affirmé leur volonté d'une telle réalisation qu'ils attendent depuis des années !

Le tracé a été précisé et il constitue un véritable contournement de Feytiat et de Panazol pour les véhicules en transit.

Il permet à la fois une amélioration de la sécurité routière et une réalisation future de voies douces notamment pour la traversée de Feytiat, actuellement impossible à réaliser compte tenu du nombre de poids lourds traversant le secteur.

L'accès à Limoges sera ainsi facilité pour l'ensemble des populations de l'est de la Haute-Vienne.

Le dossier avance et une enquête publique sera proposée à la population des communes concernées dès l'automne prochain. Ce sera l'occasion de vous mobiliser pour donner votre avis sur le projet qui conditionne l'avenir de votre environnement quotidien, notamment en matière de déplacements, de mobilité.

Les élus de la majorité de Feytiat soutiennent ce projet mais il vous concerne tous en tant que citoyens : la situation actuelle vous convient-elle ? Si ce n'est pas le cas vous devez aussi le faire savoir, nous sommes à votre disposition.

Pour être transparent, une motion de soutien à ce projet a été proposée aux élus du Conseil Municipal : les 5 membres de l'opposition se sont opposés, les élus de la majorité l'ayant adoptée.

Les structures de communication routière sont le premier atout de développement pour un territoire.

Tout est étudié pour que les agriculteurs subissent le moins de dommage possible dans cette réalisation et que le respect de l'environnement soit assuré et, suivant les besoins, que toutes les mesures soient mises en œuvre : bande forestière, ...

Les pages qui suivent précisent le contexte ainsi que le tracé.

Limoges Métropole mène en parallèle le projet de restructuration de l'ancien CD 55 A entre Plaisance et le rond-point de la Valoine pour assurer une meilleure liaison avec l'A20 et la voie de liaison sud.

Ce projet comprend donc un réaménagement du rond-point de la Valoine, de l'échangeur 36, et du rond-point de l'échangeur 35 (Burger King) pour fluidifier la circulation à ces niveaux là.

PROJET DE TRACE PROPOSE PAR LE DEPARTEMENT

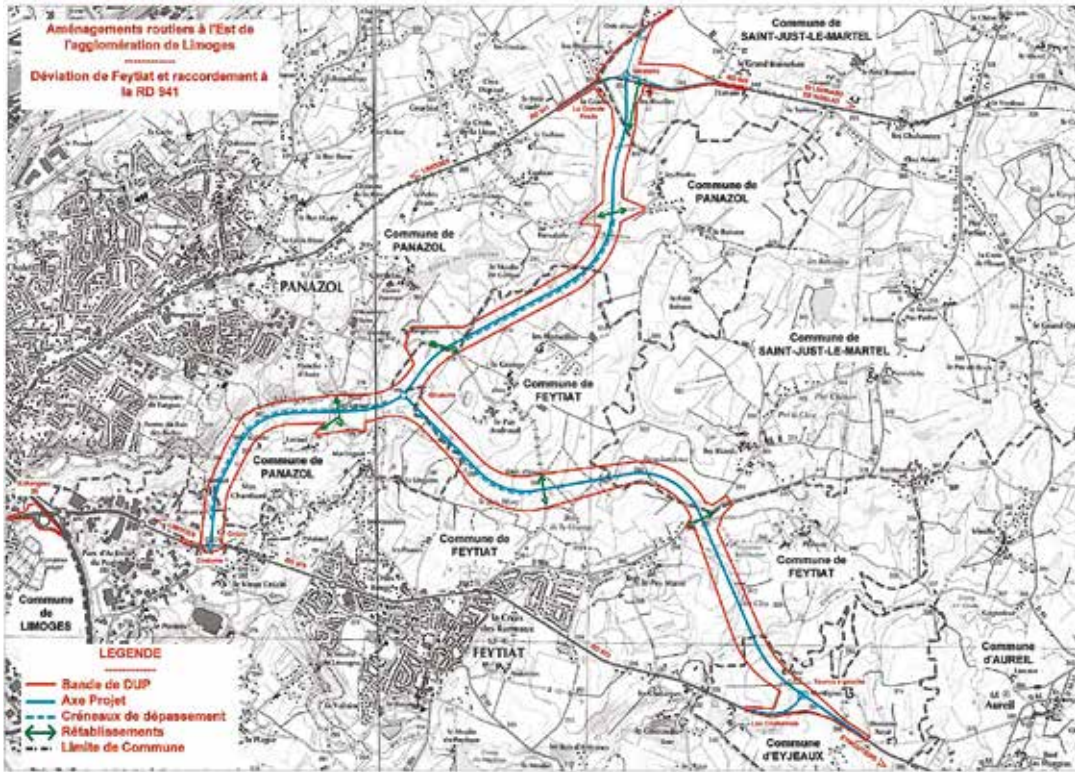

Aménagement Est de L'agglomération Limoges Métropole, une réalisation vitale pour Feytiat et les communes de l'Est du département

• Une agglomération coupée en deux avec à l'ouest des liaisons entre les axes et aucun aménagement à l'est.

• Pour relier Limoges ou l'A20, plus de 17000 voitures ou camions traversent chaque jour en moyenne Feytiat – plus que sur la RN 147 – créant des problèmes de sécurité routière, de nuisances de pollution.

• La traversée de Feytiat, par exemple, devient problématique notamment aux heures de pointe.

• Les camions – notamment de bois – traversent Feytiat à longueur de journée.

• La situation actuelle compromet le développement futur du bourg de Feytiat en matière d'urbanisme.

• Les liaisons entre l'A20, la D941 (Saint Léonard), la D979 (Eymoutiers), la D704 (Saint Yrieix) sont inexistantes.

• Une contrainte forte pour les communes situées à l'Est du département avec une traversée de Feytiat qui bloque l'accessibilité au monde rural.
Une situation qui va continuer à s'aggraver.

SITUATION ACTUELLE

• En bleu, le projet de la déviation de Feytiat avec le tracé vers la D941 porté par le Conseil Départemental, en vert la restructuration de la liaison Crézin Rond-Point de la Valoine portée par Limoges Métropole pour fluidifier ce secteur.

• Continuité avec la voie de liaison sud : accessibilité CHU, …

• Tout le transit évite les villes de Feytiat et Panazol, le tracé étant prévu sans sortie, avec certaines zones de dépassement.

• Les véhicules venant de l'est du département accèdent à l'A20 par des axes adaptés, la liaison entre les grandes voies est établie.

• Le tracé concerne les communes d'Eyjeaux, de Saint Just Le Martel, de Feytiat et de Panazol.

• Intégration de la déviation par des mesures environnementales.

• Projet d'aménagement en voie douce de la traversée de Feytiat actuellement impossible.

• Le projet ne prévoit pas d'expropriation de maisons.

LE PROJET DEPARTEMENT - AGGLOMERATION

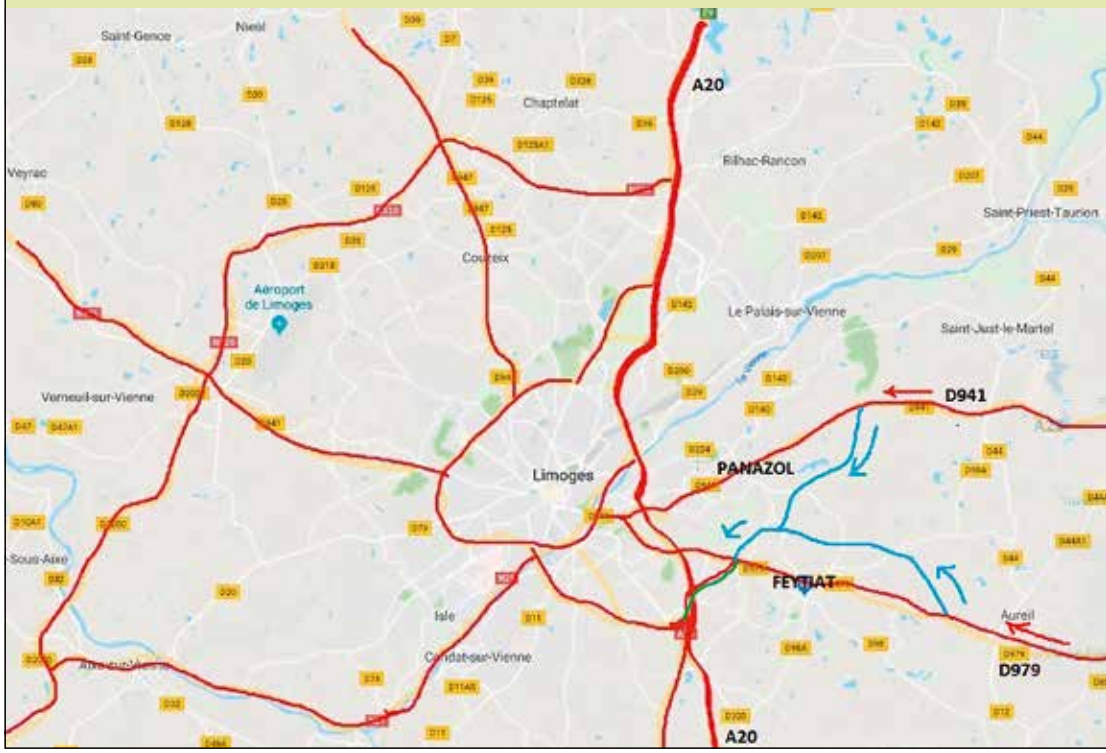

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

Reliquat de broyat

La commune utilise de plus en plus la technique du broyage forestier pour éliminer les déchets issus des coupes et tailles diverses. Le broyage permet d'abord de réduire la masse des déchets végétaux.

A la fois intéressante d'un point de vue écologique et économique, cette technique permet de hacher brindilles, petites branches et autres résidus de taille.

Les résidus sont ensuite utilisés au jardin ou dans les parterres sous forme de paillage et de compost.

Riches en éléments fertilisants, les copeaux issus du broyage maintiendront l'humidité du sol, le fertiliseront en se décomposant. En outre, ils permettent d'espacer de façon importante les opérations de désherbage.

Même si la commune utilise largement cette technique, les volumes produits font qu'une certaine quantité n'est pas utilisée.

Ce reliquat de broyat peut être mis gratuitement à disposition des Aurétoises et Aurétois. Une condition préalable, s'inscrire en mairie.

Fête de la musique

La commune en partenariat avec plusieurs associations d'AUREIL, organisent le samedi 22 juin prochain, à partir de 18h, la Fête de la Musique à Aureil.

Venez partager un moment musical en vous restaurant sur la Place de l'église.

Conseil des sages

Après le succès rencontré par les ateliers « gym douce » et « mémoire » qui ont fonctionné au delà des espérances, le conseil des sages vous propose aujourd'hui de participer à un nouvel opus.

Toujours en partenariat avec l'Asept limousin, l'atelier « Santé vous bien au volant » se déroulera au mois d'avril au foyer de la mare.

Ce programme comprendra 3 séances qui abordent les thèmes suivants :

1 Agir et réagir efficacement au volant
2 Savoir gérer les situations de stress au volant
3 Etre au top du code de la route.

Pourquoi ?

- Maintenir l'autonomie et la mobilité des seniors grâce à la conduite,
- Lutter contre l'isolement
- Sensibiliser aux incidences du vieillissement sur la conduite
- Responsabiliser les seniors et favoriser la prise de conscience des dangers de la conduite.

Pour qui ?

- Pour toute personne à partir de 55 ans

Renseignements et inscriptions au secrétariat de mairie ou au 05 55 00 28 11

Soyez serein en conduisant

Sarl MADÈRE

Ravalements de façades (neuf et rénovation).
Peinture. Petite maçonnerie
Isolation extérieure

Mr DE AGUIAR Sidonio
06 21 40 19 17
05 55 06 59 52

143 Route DE LA TUILIERE
Les Crouzettes
87220 AUREIL

Fleurissement

Concours 2018

Pour la 12e année consécutive, la mairie d'Aureil a récompensé les participants au concours des maisons et jardins fleuris. Cette année, le jury communal a tenu à encourager et féliciter tout particulièrement Damien Lachaud pour son investissement et sa passion notamment pour les cactées.

Le jury départemental a visité les premiers de chaque catégorie et après une première place en 2017, Blanche Chatard s'est vu octroyer la 2ème place du concours départemental dans la catégorie fenêtres ou murs. C'est lors de cette visite que le jury départemental a remarqué l'effort réalisé pour l'embellissement du bourg et a décerné un prix spécial coup de cœur du jury « pour l'engagement de la commune dans la mise en valeur du bourg ».

Les candidats arrivés en tête dans chaque catégorie se sont vu attribuer un diplôme décerné par le jury départemental et remis par Monsieur Jean-Claude Leblois président du conseil départemental et Mme Christelle Aupetit-Berthelemot conseillère départementale du canton.

Monsieur Bernard THALAMY a félicité tous les participants pour leur investissement et leur a remis un bouquet et un bon d'achat à retirer à la floriculture PARIS SAQUE à Panazol.

Le classement s'établit donc ainsi :

1ère catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

- 1er prix : **Josette BIDAUD**
  Fonterne 19, route de la Valoine, 87220 AUREIL.
  Diplôme d'honneur du jury départemental

3e catégorie : Balcon ou terrasse

- 1er prix : **Annick BLANCHET**
  Virolles, 18, allée du Tilleul, 87220 AUREIL
  Diplôme d'honneur du jury départemental

4e catégorie : Fenêtres et murs

- 1er prix : **Blanche CHATARD**
  4, Chemin de Saint Gaucher, 87220 AUREIL
- 2e prix : **Gaston CHATARD**
  10, impasse des Belles Pierres, 87220 AUREIL
- 2e prix départemental : **Blanche CHATARD**
  4, Chemin de Saint Gaucher, 87220 AUREIL

7e catégorie : Parc fleuri

- 1er prix : **Didier THEVENET**
  12, impasse de Fonterne, 87220 AUREIL
  Diplôme d'honneur avec mention spéciale
- 2e prix : **Véronique DELANETTE**
  Chavagnac, 6, impasse des Belles Pierres, 87220 AUREIL
- 3e prix : **Damien LACHAUD**
  33, la Côte des Allois, 87220 AUREIL
- 4e prix : **Hamida GOUDIL**
  100, route de Saint Antoine 87220 AUREIL

Cette réception s'est déroulée le 14 décembre à la salle de la mare et s'est terminée par un verre de l'amitié.

Merci encore aux concurrents pour leur participation et leur investissement en espérant une plus forte mobilisation pour la 13e année.

Rendez-vous donc au printemps 2019.

En 2019 à AUREIL... on se compte

En ce début d'année, un agent recenseur s'est présenté dans chaque foyer de la commune, et vous avez toutes et tous participé au recensement de la population .

Mais le recensement ça sert à quoi ?

Pour les communes de moins de 10 000 habitants le recensement se fait tout les 5 ans.

Lors du dernier recensement en 2014, nous étions 985 habitants.

Il détermine la population officielle de chaque commune.

Des résultats du recensement découlent la participation de l'Etat au budget des communes : plus la commune est peuplée plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus du conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, condition de logement...)

En bref le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Le recensement, c'est sûr :

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que le logement et les habitants sont comptés.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés sur les bases de données.

Réunion publique sécurité informatique

Le 31 janvier dernier s'est tenue une réunion publique dont le thème était « savoir se protéger de la filouterie sur internet ».

Animée par la Gendarmerie de Saint Léonard, elle a réuni une quarantaine de personnes. Les discussions se sont poursuivies sur la meilleure façon de surveiller et protéger son domicile. Un grand merci aux gendarmes du peloton de Saint Léonard.

Être citoyen, c'est aussi

- **Utiliser les déchetteries et NON la nature pour jeter ses déchets divers,**
- **Mettre les bouteilles en respectant les consignes dans les bacs à verre prévus à cet effet et NON les déposer aux pieds de ceux-ci,**
- **Ne pas laisser en permanence ses poubelles à l'extérieur de votre propriété,**
- **Tailler les haies afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins,**
- **Respecter les limitations de vitesse dans le bourg et les villages.**

Débroussaillage des chemins

Après le nettoyage du cimetière fin octobre, 1 ou 2 journées citoyennes seront de nouveau organisées au printemps.

Elles consisteront à réaliser des travaux de débroussaillage et d'entretien des chemins de randonnée. La communication des dates précises se fera par voie de presse, sur le site de la mairie et sur le compte twitter de la commune.

Sondage en vue de permettre l'accueil d'un commerce itinérant sur la commune

Vous trouverez dans ce numéro, un questionnaire qui permettra aux deux personnes qui veulent mettre en place ce projet, de mesurer le besoin qu'il peut représenter à vos yeux.

Merci de lui réserver le meilleur accueil en retournant le questionnaire en mairie où à l'adresse suivante :
gaelle.claire87@gmail.com

La FNATH 87 : une association de proximité

fnath.org
efficaces et solidaires

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE

Section de FEYTIAT : Chez M. Gaston CHATARD, Président
10 impasse des belles pierres, Chavagnac, 87220 AUREIL

7e semaine départementale de la FNATH 87
du 6 au 13 octobre 2018

Les actions :

• ***La tenue de stands d'information :***

Du 6 au 13 octobre 2018, de nombreux bénévoles de la FNATH 87 ont tenu des stands et distribué des dépliants. Les bénévoles de la section FNATH de FEYTIAT ont tenu un stand le jeudi 11 octobre 2018 à la Polyclinique sur le site de Chénieux de 9h à 17h.

• ***Deux réunions-débats*** sur ce thème, animées par une salariée juriste accompagnée de bénévoles, ont eu lieu de 12 h à 14 h, l'une le 11 octobre 2018 à Bellac et l'autre le 12 octobre 2018 à Saint-Yrieix-la-Perche.

• Tout au long de cette semaine, et même plus largement, tout au long du mois d'octobre 2018, des ***permanences juridiques gratuites*** ont été organisées lors des 32 permanences délocalisées, afin de permettre au plus grand nombre d'être informé, conseillé et accompagné concernant ces problématiques.

• Enfin, une ***conférence*** « Cancers professionnels : de l'exposition à la prévention » par le Professeur Michel Druet-Cabanac du Service de Santé au Travail et de consultation de Pathologies Professionnelles, a eu lieu le 8 octobre 2018 à 17 h à Feytiat, Salle André Périgord, sous la Médiathèque.

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :

- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite… quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques…)

La FNATH Pour qui ?

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de :

• ***toutes les victimes :***

- d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante…

• ***toutes les personnes :***

- malades, invalides, handicapées.

Une permanence mensuelle est organisée à FEYTIAT le 2e mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

Les contacts :

Le président de la section locale :
Gaston CHATARD - 05 55 00 28 66 ou **06 73 84 54 79.**

Le groupement départemental : 11 Avenue de Locarno à Limoges
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr

Pour en savoir plus sur l'association : www.fnath87.org

Les Amis de la Saint Hubert

Pour la troisième année consécutive en ce dimanche 4 novembre 2018, la Saint Hubert était célébrée en l'église d'Aureil. Nous étions nombreux sur le parvis de l'église (fidèles, sympathisants, chasseurs, cavaliers) à partager ce moment de convivialité.

La journée fut une réussite aussi bien sur le plan culturel que cultuel.

L'association «Les Amis de la St Hubert d'Aureil» remercie tous ceux qui ont contribué au bon déroulement et à la réussite de cette journée.

VIE des Associations

Association « L'Or du Temps »

L'activité de l'association gravite autour de la réalisation de travaux de rénovation et de l'organisation de manifestations concernant le patrimoine bâti et naturel de la commune.

A ce titre, voici deux années que les bénévoles de l'association s'activent (à un rythme plus ou moins soutenu) à la **rénovation de l'ancienne gare des tramways**. Les travaux intérieurs arrivent en phase terminale, après divers aménagements les peintures vont être réalisées début 2019.

Durant cette année, il faut retenir, qu'avec la collaboration de la municipalité, l'association a pu procéder à la **mise en place d'un projet de mise en valeur des chemins privés de la commune**. A l'heure actuelle, suite à de laborieux travaux de recherches, des connaissances emmagasinées et de nombreuses réunions avec les partenaires, ce projet est en cours d'achèvement.

L'enrichissement du site de l'Agglo est en cours, le premier sentier (sentier de Muret) a servi de test. Les autres sentiers arrivent à leur terme.

Après la reprise de ces sentiers dans le **Schéma directeur de l'Agglo**, l'inscription de ces chemins au **Plan Départemental** des **Itinéraires de Promenades et Randonnées** devrait être l'aboutissement d'une belle réalisation pour les différents acteurs de ce projet.

Autre travail de prévu pour notre association durant cet hiver : rendre accessible à nouveau une partie du **Chemin de Saint Jacques de Compostel** car ce chemin fera partie des sentiers de randonnées de la commune.

Le point fort de cette année 2018 restera avant tout la **Fête du pain**, ce fut un grand moment de convivialité et de partage entre tous les participants.

Plus de 150 Aurétois et autres habitants des communes avoisinantes se sont retrouvés pour partager le repas autour du barbecue. Une soixantaine de personnes ont participé aux 12 km de balades du patrimoine, ravies de découvrir certains lieux et monuments de notre commune.

Une nouvelle fois les amateurs de bons pains étaient au rendez-vous dès 10h pour récupérer leurs précieux sésames.

Plus de 200 pains et d'excellentes brioches ont très rapidement quitté notre étal mais malheureusement nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde.

Enfin nous avons clôturé cette belle journée par un formidable concert de gospel donné par la dynamique troupe de « Gospel Fusion » dans l'église de notre commune. Grâce à ce concert l'Or du Temps a remis à la municipalité un chèque de 600 € pour sa participation à la réfection de la toiture de l'église.

Désormais fidèle au Téléthon, L'Or du Temps a organisé le samedi 8 décembre « **les Fournées du Téléthon** » avec fabrication et vente de pains, brioches et flammekueches.

L'Or du Temps remercie tous ses membres et sympathisants qui œuvrent sans compter durant toute l'année à la réussite des travaux et des manifestations.

Si nos activités vous intéressent vous serez les bienvenus.
Contact : Jean-François CITHAREL Tél : 05.55.00.22.60

Calendrier 2018 :

Fête du pain : 7 septembre 2019.

Fête des cucurbitacés : 19 ou 20 octobre 2019.

Fournées du Téléthon : 7 décembre 2019.

Un peu d'histoire :

Adhémarus Mainart, ce nom ne vous dit rien peut-être, mais ce personnage et surtout ses fils (Bernadus, Guillelmus, Mainardus) sont impliqués indirectement dans la mort du prieur Gaucher d'Aureil en l'an 1140.

En effet, Adémar Mainart avait donné la borderie[1] de «la Marias»[2] à Saint-Jeau et à Aureil en la présence du prieur Gaucher et du Bayle Etienne, mais elle fut reprise par ses fils à la mort du donateur.

Gaucher dut plaider contre eux.

Le procès eut lieu à Limoges, et malgré sont grand âge (80 ans) Gaucher y fut soutenir les droits de son prieuré. La soutenance de ce procès fut le dernier acte de Gaucher puisque lors de son retour à Aureil celui-ci fit une chute de cheval, sa tête heurta un gros rocher[3], ce qui occasionna sa mort deux jours plus tard.

Nous sommes le 7 Avril 1140

Le cartulaire d'Aureil ne nous dit pas quelle fut la sentence du procès; mais les frères Mainart, reconnaissant l'injustice qu'ils avaient commise envers St Jean, ratifièrent la donation faite par leur père.

Association «L'or du temps»

1 : Petite exploitation de bord de route pouvant être labourée par deux bœufs durant une année
2 : Peut-être Marlhas ou Marlhias ou Marliaguet commune de Panazol.
3: Le lieu ou tomba Gaucher se trouve sur la côte du Mas-Cerise, non loin de la ferme isolée du Bas-Mas-Cerise. On l'appelait jadis le II Pas de Saint Gaucher «, un oratoir y avait été contn-Lit (existait en 1672) par la suite et portait le nom de Chapelle-de Larvaud. Cette chapelle fut détruite au milieu du siècle dernier lors de la construction de La route de Limoges à Eymoutiers en 1817.

Sources : Cartulaire d'Aureil
Jean Fougeras Lavergnolle : Le patrimoine du prieuré d'Aureil p. 154 - ADHV

CANICOOL : Club De Loisirs Canins

Notre Association a pour but de conseiller et d'orienter les adhérents dans l'éducation de leurs chiens pour qu'ils s'intègrent au mieux dans leur environnement.

ECOLE POUR CHIOTS, EDUCATION, AGILITY, INITIATION ATTELAGE, CANIRANDO,

Canicool a pour but de rester une structure familiale et conviviale toujours guidée par l'intérêt du chien, il n'y a que des bénévoles passionnés !

Micro-crèche d'Aureil

La micro-crèche est une structure accueillant jusqu'à 10 enfants, en même temps, âgés de 2 mois à 6 ans.

Située à côté de la maternelle, elle leur permet de s'acclimater à l'environnement qui sera le leur pour quelques années. Elle est dotée de nombreux espaces et équipements dédiés apportant bien-être et confiance aux enfants : atelier jeux et découvertes, espace lecture, espace motricité, coin repas, dortoir, cour extérieure…

Il est important d'inscrire son enfant le plus tôt possible, dès le début de la grossesse !

Des accueils sont encore possibles les mercredis et les vacances scolaires. Des gardes occasionnelles sont également disponibles à tout moment de la journée et de l'année pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour tout renseignement, contactez l'équipe au **05 55 58 91 60** ou par mail à **microcreche.app@orange.fr**
http://www.mairie-aureil.fr/enfance-jeunesse/creche/

Comité des Ostentions

L'assemblée générale du comité des Ostensions s'est tenu le 12 décembre 2018. Le bureau a été réélu.

Depuis l'an passé, le comité des Ostensions a poursuivi ses activités. Nous avons eu la fête de St Gaucher en avril, comme il se doit.

Après la messe, une soirée nous réunissait autour de l'historien Luc Ferrand qui présentait Aureil et ses joyaux.

De petits problèmes techniques ont quelque peu perturbé le début de notre soirée, les ordinateurs ne fonctionnent pas toujours comme on le voudrait, mais nous avons appris beaucoup sur Aureil. Tant de trésors touchent au merveilleux, et devant lesquels on ne peut que répéter : «Que cela est donc beau !».

Un repas bien apprécié, dans la convivialité et la bonne humeur, terminait cette fête.

L'année 2019 pointe à l'horizon et nous avançons vers le mi-chemin des prochaines Ostensions. Alors, on se met en route.

Il faut penser à l'avenir. La date du 27 avril 2019 est retenue pour une manifestation autour de St Gaucher.

Nous pensons éventuellement à un petit retour en arrière en parcourant le chemin qui fut justement celui des Ostensions, avec animation à prévoir, chemin raccourci pour permettre à tous d'y participer.

En 2023, et le temps passe vite, il faudra à nouveau que les Ostensions soient bien préparées et animées. Oui, c'est du travail, mais quand la réussite est là tout le monde est heureux !

Il n'est pas facile de trouver des bénévoles, mais tout le monde peut accomplir de grandes choses... parce que tout le monde peut servir et on n'a pas besoin de diplôme universitaire !

On a simplement besoin d'un peu de disponibilité ! Un grand merci à tous.

La Puce à l'Aureil

La Puce à l'Aureil a participé, avec Courses et Randos d'Aureil, au Théléthon le 8 décembre dernier, avec la vente habituelle de roses.

Pour la saison 2019, la Puce à l'Aureil va proposer aux habitants d'Aureil et d'ailleurs :

• En avril, un concert choral dans l'église.

• Le 22 juin « La Fête de la Musique » en collaboration avec la municipalité et d'autres associations.

Sont également en projet :

• Une dégustation de vins un samedi matin.

• Une journée nettoyage des chemins.

• Une conférence sur un sujet à définir. Tout ceci pour le plaisir de se retrouver et de passer, ensemble, de bons moments.

Association des parents d'élèves

Les manifestations organisées au cours de l'année 2018 telles que le loto, la vente de sapins de noël, le marché de Noël, la vente de chocolats ou la fête de l'école outre la convivialité qu'elles amènent, ont permis à l'association de donner 2500,00 € à la coopérative scolaire.

Pour 2019, au programme, un carnaval le 31 mars avec l'ALSH communal, ou la vente de chocolats à Pâques ou encore l'organisation d'une kermesse à l'école au mois de juin.

Un grand merci aux familles pour leur participation.

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

Président : Hélène DAVID-BRUNET 06 19 38 75 93
Secrétaire : Olivier ROTY 06 85 44 87 17
Trésorier : François PHILIPPON 06 62 73 16 69

Saison 2018-2019 :

L'Association Communale de chasse agréée d'Aureil (A.C.C.A.) compte 13 chasseurs pour la saison 2018/2019, dont les priorités sont le respect de la nature et de son environnement, de réguler les nuisibles et également d'intervenir en cas de dégâts causés aux cultures et jardins d'agréments (sangliers, blaireaux,…). Le territoire étant petit, la chasse aux sangliers s'avère extrêmement difficile.

Le plan de gestion chevreuil a été respecté et un sanglier a été prélevé. Sans oublier les chasseurs de petits gibiers, faisans et lièvres qui étaient au rendez-vous.

Repas des adhérents du 2 juin 2018 : Le conseil d'administration remercie tous les bénévoles qui ont aidé à mener à bien cette belle journée (cuisines, services, participations dessert, etc). En espérant revoir bientôt, toutes les personnes présente.

Déterrage : Une matinée déterrage a été organisée au mois de juin, afin de réguler les blaireaux sur la commune d'Aureil, suite à des dégâts avérés. Nous remercions les riverains qui nous ont accueillis ce jour.

Piégeage :
Espèces : Renards, Ragondins, Martres, Corbeaux, etc

Nota : La pie bavarde étant passée chassable et non plus nuisible.

Personnes à contacter en cas de dégâts de nuisible :
M. DAVID Lucien 06 82 31 59 53
M. BIDAUD Laurent 06 07 11 49 17

Coordonnées téléphoniques du Garde-Chasse :
M. DAVID Lucien 06 82 31 59 53

US Aureil Eyjeaux

Malgré plusieurs demandes, le club n'a fourni aucun article ni photo, concernant son activité

Courses et randos d'Aureil

7 mai 2018 : 31e boucles d'Aureil, 250 coureurs ont répondu présents, ainsi qu'une quarantaine de randonneurs. Beau temps mais un peu frais. OK-TIME a assuré le chronométrage et le classement.

A la sono M. David Mongelle toujours aussi professionnel. Nous remercions tous les signaleurs, les bénévoles et la municipalité pour leur participation.

2 septembre 2018 : Le **vide-grenier** s'est tenu comme à son habitude sur la place de l'église où chacun a pu profiter du nouvel aménagement du bourg.

23 septembre 2018 : La **sortie familiale en car** nous a conduits à Saint Jean de Côle où nous avons effectué une randonnée de 2h environ avant de pique niquer sous la halle puis chacun a pu visiter le village, avant le départ pour Brantôme et visite de la ville. 17h promenade d'une cinquantaine de minutes sur la Dronne. Retour vers Aureil vers 19h30.

15 janvier 2019 : nous avons commencé l'année par la rando des rois sur les chemins de la commune qui s'est terminée à la salle polyvalente avec la galette des rois.

N'oublions pas **le Téléthon** que nous organisons avec la «Puce à l'Aureil» **le 8 décembre. Des roses vous seront offertes en échange de vos dons.**

Nous remercions le maire et la municipalité pour leur aide et la mise à disposition des locaux lors de nos manifestations.

Depuis le 13 novembre nous organisons une **randonnée (8 km maxi) le deuxième mardi de chaque mois.**
Pour renseignement contacter le 05 55 35 24 33

Vous trouverez toutes nos manifestations pour 2019 sur notre site **www.lesbouclesdaureil.fr**

Contact : 05 55 00 21 65 - lesbouclesdaureil@gmail

Aureil Zumb'Fit

L'Association AUREILZUMB'FIT vous propose comme les années précédentes des cours de gym/musculation/fitness le Mardi soir de 19h30 à 20h30 dans la salle de motricité de l'école maternelle d'Aureil.

Les cours sont assurés par Dorian, coach sportif diplômé qui remplace provisoirement Zabou. Cette activité ouverte à tous (adolescents de plus de 13 ans avec autorisation parentale) allie bonne humeur, convivialité et dépense physique.

Les deux premières séances sont gratuites.

Compte tenu de la date tardive du commencement de la saison, la cotisation annuelle est de 50 Euros (habitants d'Aureil) et de 70 Euros (hors commune).

Les coupons sports et les chèques vacances sont acceptés.

Présidente : Carole BLEUSE

Demandes de renseignements :
Carole : 0619101941 - Laurence : 0636740129

La Souris Verte

RESTAURANT
☎ 05 87 41 65 93

19 rue des Tanneries - Limoges
lasourisverte87@gmail.com

Tennis Club Aureil Saint-Just-le-Martel Eyjeaux

Tout au long de l'année, le TC Aureil-ST Just le Martel-Eyjeaux participe à la vie associative de la commune en réalisant des animations :

- ***Journée des associations et portes ouvertes en Septembre***
- ***Tournoi double mixte interne en Octobre***
- ***Téléthon en Décembre***
- ***Fête du tennis et Raquette FFT en Mai***
- ***Tournoi Open et Journée détente en Juin***

Des équipes Femmes et Hommes sont inscrites chaque année pour participer à différents tournois par équipe : été, hiver, Charles Hervy.

L'école de tennis accueille les jeunes de 7 à 18 ans, sans oublier les tout petits de 4 à 6 ans qui bénéficient de l'initiation Baby Tennis. Une initiation au tennis à lieu pour les enfants inscrits au ALSH.

Le club propose des abonnements adaptés à chaque besoin : loisir, découverte… ainsi que des cours adultes le mercredi soir au gymnase de St Just Le Martel ou le vendredi soir sur les installations de la Ligue. En fonction de la demande, des stages peuvent être mise en place pour les enfants et/ou adultes durant les vacances scolaires comme celui mis en place durant les vacances d'octobre qui a attiré une dizaine de participants.

N'hésitez pas à contacter **Claire BONNET au 06 78 88 50 07** pour tous renseignements complémentaires.

www.club.fft.fr/aureil.tc
Facebook **https://www.facebook.com/AureilTC/**

Le Bouche à Aureil de CI de LÀ

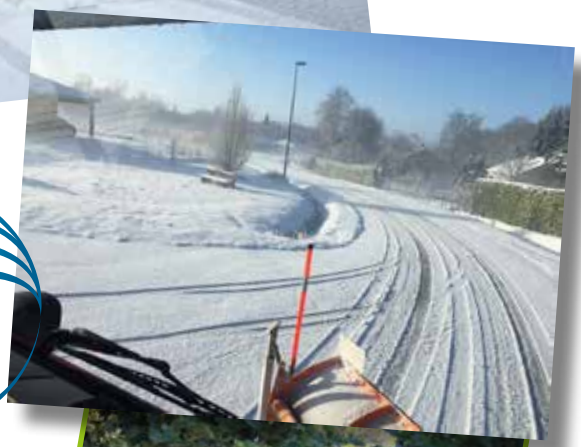

ETAT civil

Naissances

- Aubin JAUBERTY 13/09/2017, 63 rue de Bambournet
- Gabriel Victor PIQUERAS 19/09/2017, 277 route des Carrières
- Milo MIDELTON 11/05/2018, 180 route des Carrières
- Victoria Sonia GOUGENHEIM 05/06/2018, 5 impasse des Chèvrefeuilles
- Anna Denise Jeanne TARDIVO 07/08/2018, 3 chemin des Ecureuils
- Martin CALVET 28/09/2018, 62 rue de Bambournet
- Thomas MONTEIL 12/11/2018, 261 route des Carrières
- Axelle Arwen PEYRAT 25/11/2018, 119 route des Carrières

Changement de prénom

- Mathis DUMAS en Mathis Anatole DUMAS 18/10/2018

Mariages

- Karen PIQUERAS et Félix Hoang NGUYEN, 23/06/2018
- Fabienne Odette Léontine ZICARO et Yvan VERGNE, 30/06/2018

PACS

- Marie GRIMONT et Bruno RUIZ, 27/12/2017
- Delphine GOULFIER et Stéphane DESPROGES, 13/02/2018
- Aurore Hélène VALLADE et Jérôme Frédéric CHATEAU, 05/04/2018
- Laura Camille Marie LE COZ et Mathieu Pierre Antoine MERCIER,17/01/2019

Décès

- Hubert Henri MISSOUT, 16/12/2017
- Bernard Victor Paul CONSTANT, 21 /12/2017
- Gérard Roland BESSE, 21/01/2018
- Paul André AMAR, 04/03/2018
- Marcel Fernand FAUCHER, 02/05/2018
- Jacques Bernard MAISONGRANDE, 18/06/2018
- Serge GAYDA, 21/08/2018
- Jeanne Hélène Odette DECAY veuve BENEYTON, 24/09/2018
- Marie Yvonne BERTHOUX veuve FAYE, 29/01/2019

Le Bouche à Aureil de CI de LÀ